

DECISION D'AGREMENT
N° 96.00.270.003.1 DU 14 AOUT 1996

Variateur de vitesse VDO KIENZLE modèle 1601-25

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 81-883 DU 14 SEPTEMBRE 1981 MODIFIE RELATIF AUX MODALITES DU CONTROLE DES CHRONOTACHYGRAPHES UTILISES DANS LES TRANSPORTS PAR ROUTE.

FABRICANT

VDO-KIENZLE GmbH, Postfach 1640, D-78006 Villingen-Schwenningen (Allemagne).

DEMANDEUR

Société VDO-KIENZLE, centre routier, 8, Rue Latérale 7, BP 377, 94154 Rungis Cedex.

OBJET

La présente décision transfère aux sociétés précitées le bénéfice de l'agrément accordé à la Société MANNESMANN KIENZLE par la décision d'agrément n° 93.00.270.001.1 du 29 avril 1993 (1) pour le variateur de vitesse MANNESMANN KIENZLE modèle 1601-25 fabriqué par la société allemande MANNESMANN KIENZLE GmbH.

CARACTERISTIQUES

Les caractéristiques de ce modèle sont identiques à celles du modèle agréé par la décision précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'agrément figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision précitée.

VALIDITE

La présente décision d'agrément est valable jusqu'au 29 avril 2003.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) Revue de Métrologie, avril 1993, page 593.